

Cette interprétation n'est néanmoins pas si anodine qu'il n'y paraît. Elle pourrait peut-être illustrer un problème auquel les industriels ont dû faire face à La Louvière. Lors de travaux de construction des installations industrielles peu après le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, deux puits ont été creusés qui devaient alimenter en eau les machines à vapeur. Leur débit s'est toutefois avéré insuffisant si bien que l'entreprise a dû mettre en place un captage directement depuis l'embranchement du canal. Ces deux citernes sont peut-être un témoin de ces difficultés et des moyens mis en œuvre pour y pallier (Debauque, Lefebvre & Thomas, 1991, p.13).

Aucune chronologie absolue ne peut être proposée pour l'ensemble malgré le caractère récent des vestiges, les archives relatives à l'entreprise se limitant à peu de choses (Debauque, Lefebvre & Thomas, 1991, p. 16). Les aménagements sont postérieurs à 1841, date d'installation des industriels à La Louvière. Les croquis cadastraux consultés permettent d'établir que la construction de l'édifice étroit et allongé qui accueillera les citernes remonte au plus tôt à 1864. Ce bâtiment ne sera démolé qu'en 2010 mais à cette époque les deux aménagements n'étaient déjà plus en usage. Un

plan général de l'usine à la fin des années 1980 issu du Fonds Boch conservé à l'Ecomusée de Bois-du-Luc ne renseigne pas les citernes alors qu'il répertorie un bassin à eau du canal d'une capacité de 120 000 litres (cf. sources). La consultation des documents d'archives conservés par la Ville de La Louvière n'a livré aucune information complémentaire. Les matériaux de construction évoquent quant à eux la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ou le début du XX<sup>e</sup> siècle, sans plus de précision.

#### Bibliographie

- DEBAUQUE M., LEFEBVRE J. & THOMAS T., 1991. La manufacture. In : LEFEBVRE J. & THOMAS T. (dir.), *150 ans de création et de tradition faïencières. Boch – Keramis, La Louvière 1841-1991*, La Louvière, p. 8-39.
- DE KERCHOVE F., 2004. La Louvière. La manufacture Royal Boch. In : PAQUET P., CANNELLA A.F. & WARZÉE-LAMERTYN G. (coord.), *Le patrimoine industriel de Wallonie*, Namur, p. 302-305.
- ROSEN J., 1995. *La faïence en France. Du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Histoire et technique*, Paris.

#### Sources

- « Ensemble de l'usine – situation 1978 », Archives de l'Ecomusée de Bois-du-Luc, Fonds Boch, lot 33.
- Archives de l'Etat à Mons, registres 219 et 221 pour les parcelles cadastrales suivantes : La Louvière, 2<sup>e</sup> Div., Sect. D, 23, 24, 33, 34, 35.

## TOUTES PERIODES

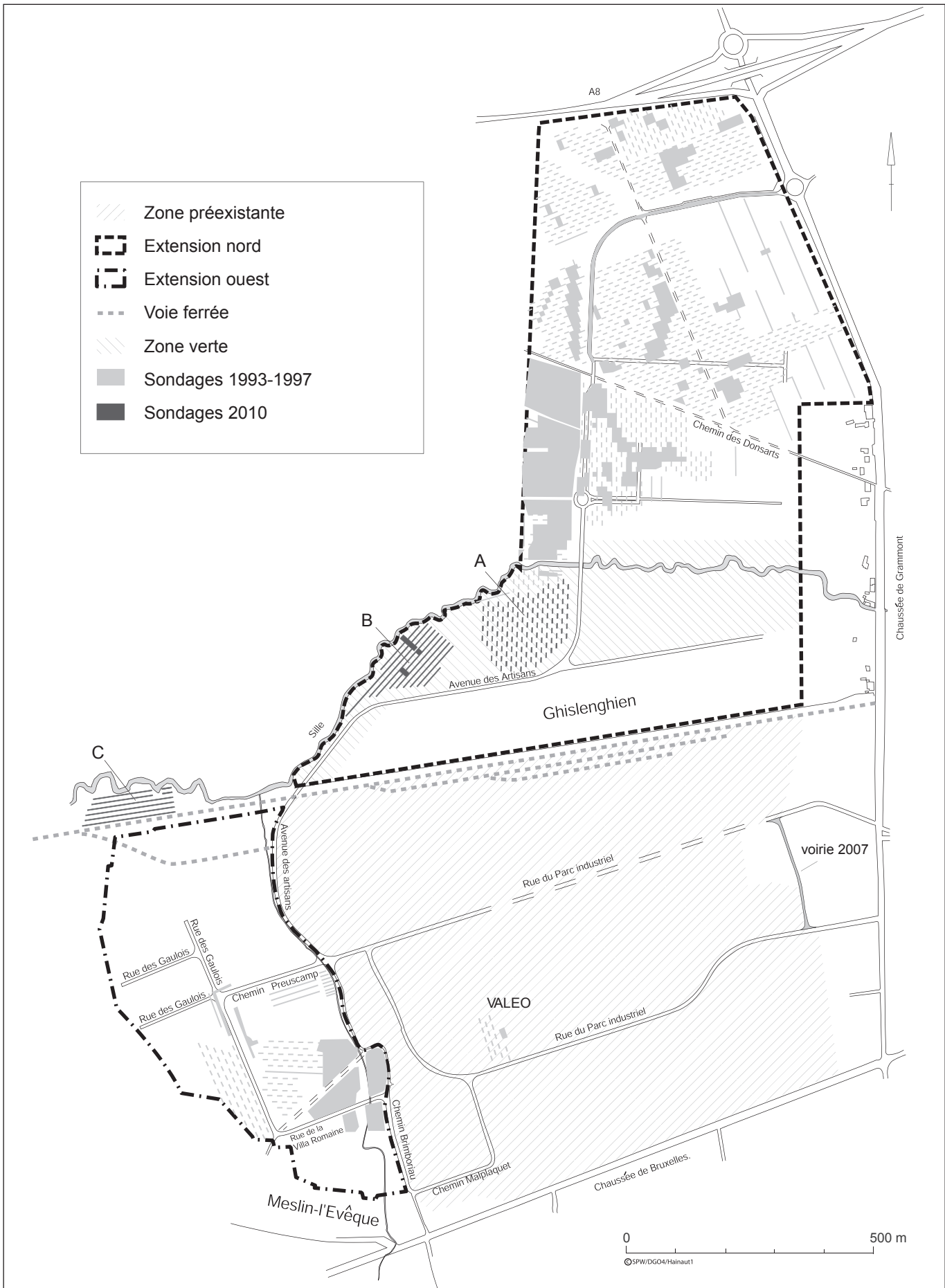
### Ath/Ghislenghien : sondages à l'emplacement de futurs bassins d'orage dans la zone d'activité économique

Isabelle DERAMAIX

De 1993 à 1997, le Service de l'Archéologie (Direction de Hainaut I, SPW) a mené une vaste opération de fouilles préventives dans la zone d'activité économique (ZAE) de Ghislenghien, sur deux nouvelles extensions du parc industriel existant, l'une sur la commune de Meslin-l'Évêque, à l'ouest, et l'autre sur la commune de Ghislenghien, au nord. Sur la centaine d'hectares affectés par ces agrandissements, 70 ont été explorés, mettant au jour 1 573 structures archéologiques reflétant des occupations s'étalant de l'Age du Bronze à la période romaine (Deramaix, 2006 ; 2009 ; 2010 ; Deramaix, Dasseler & Dumont, 2006).

Les abords de la Sille, dévolus alors à une zone verte et donc en principe non perturbés par des aménagements, n'avaient été

fouillés que partiellement en 1996 sur la parcelle n° 446<sup>D2</sup>, car voisine d'une vaste occupation romaine. L'aménagement de futurs bassins de rétention d'eau et les modifications du relief du sol projetés en 2010 par l'intercommunale IDETA, sur les parcelles cadastrées Sect. A, n°s 446<sup>F2</sup>, 446<sup>E2</sup>, 477<sup>C</sup>, 478<sup>A</sup> et 479<sup>D</sup>, offraient donc une occasion de combler le manque d'investigations dans ce secteur (zone A et B). Il est utile de préciser que l'implantation de la centrale d'épuration d'eau dans cette zone (entre les zones A et B) a échappé à la vigilance du Service public de Wallonie et n'a pas fait l'objet d'une intervention archéologique. Par ailleurs, lors de ces travaux, les terrains n°s 446<sup>D2</sup>, 446<sup>F2</sup> et 446<sup>E2</sup> ont été nivelés sans que le Service de l'Archéologie en soit averti.



Implantation des sondages dans la ZAE de Ath/Ghislenghien.

Deux prairies (Sect. B, n<sup>os</sup> 658<sup>a</sup> et 660<sup>a</sup>) hors de la ZAE mais contiguës à celle-ci, également destinées à court terme à accueillir un bassin de rétention d'eau, ont aussi été sondées (zone C). Elles se situent à vol d'oiseau à environ 600 m des occupations romaines de l'extension occidentale de la ZAE sur Meslin-l'Évêque.

L'intervention archéologique s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 19 avril 2010. Elle a été réalisée par le Service de l'Archéologie. Afin d'être dans la continuité des recherches exécutées en 1996, les sondages sur les parcelles n<sup>os</sup> 446<sup>F2</sup> et 446<sup>E2</sup> ont été agencés en quinconce sur une maille de 10 m de côté (zone A). Ils mesurent chacun 10 m de long sur en moyenne 2 m de large. Leur orientation s'est fixée sur le quadrillage des fouilles antérieures. Ces sondages ouvrent 10 % de la superficie totale. Sur les autres terrains (zones B et C) des longues tranchées de 2 m de large et distantes de 10 m ont été établies. Par rapport aux sondages précédents, la surface excavée représente 20 % de la globalité des terrains. Les sondages réalisés (zone C) sur les zones hors de l'emprise de la ZAE se sont révélés négatifs. En fonction des quelques structures observées sur les autres secteurs, trois décapages ont été effectués.

Toutes les parcelles concernées se situent en fond de vallée de la Sille. D'un point de vue géologique, celui-ci est constitué par des colluvions mises en place lors d'une phase érosive à une époque indéterminée reposant directement sur le substrat formé d'argile tertiaire datant de l'Yprésien. Seul l'axe du ruisseau lui-même présente des alluvions.

L'érosion des terrains étant donc très forte, il n'est pas étonnant que les seules structures observées ne dépassent pas les 0,20 m de hauteur conservée. Il s'agit principalement de fossés suivis sur des longueurs variées.

Le fossé 1605 est repéré dans deux tranchées distantes de 20 m sur la parcelle n<sup>o</sup> 446<sup>F2</sup> (zone A). Il est orienté sud-est/nord-ouest ( $\pm 70^\circ$  nord-ouest). Vu l'eau dans le terrain il n'a été relevé qu'en photo uniquement. Le remplissage est unique, constitué de limons argileux brun-jaune, riche en précipitations d'oxydes de fer. Il est souligné par endroits de limons lessivés.

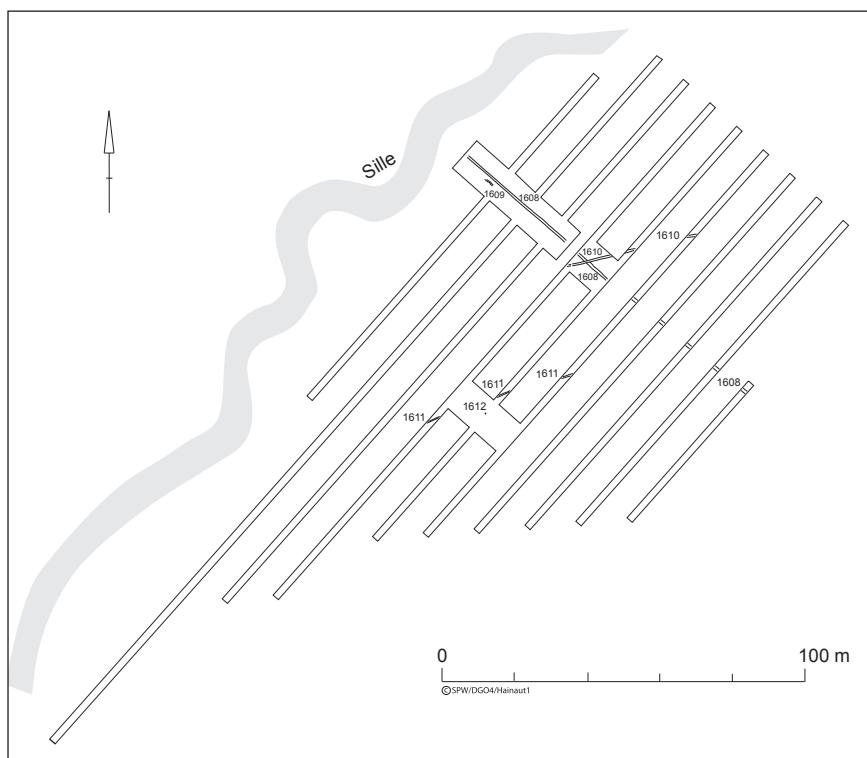
Le fossé 1608 (zone B) est orienté nord-est/sud-ouest ( $49^\circ$  nord-est). Il a été suivi sur plus de 100 m. Large de 0,75 m en moyenne, il est peu profond (max. 0,15 m). Son profil est en cuvette. Son remplissage est unique constitué de limon jaune-brun. Au sein de ce dernier un fer à cheval a été récolté. Au nord-ouest de ce fossé, à 1,50 m, est observée une trace superficielle négative (1609). Elle est très limitée en surface et mesure 2,70 m de long sur 0,50 m de large.

Le fossé 1608 est recoupé par le fossé 1610. Ce dernier s'oriente sud-est/nord-ouest ( $70^\circ$  nord-ouest). En largeur, il ne dépasse pas les 0,65 m. Il est profond d'une vingtaine de centimètres. Son remplissage est unique en limon brun-gris. En surface se dessinent des lentilles de limons lessivés. Son profil est en cuvette. Parallèle au fossé 1610, le fossé 1611 en est distant de 30 m et offre le même type de remplissage. Il contenait une brique moderne.

Les deux fossés parallèles sont les plus récents tant par leur stratigraphie que par leur contenu. L'analyse des plans cadastraux antérieurs à la création de la ZAE met en évidence que le fossé 1611 reproduit la séparation entre les n<sup>os</sup> 478<sup>a</sup> et 479<sup>b</sup>. Cette division est absente du plan Popp (vers 1860) et par conséquent elle s'avère relativement moderne. Le fossé 1605 reproduit cet axe à l'est de cette séparation parcellaire.

Le fossé 1608 est beaucoup plus ancien. Il ne peut néanmoins être daté avec précision. Son orientation n'est repérée sur aucun cadastre ancien. Par ailleurs, celle-ci diffère de celle du potentiel découpage centurié romain identifié récemment grâce aux vestiges mis au jour dans la ZAE de Ghislenghien. La récolte d'un fer à cheval dans ce fossé pourrait témoigner de son éventuelle liaison avec un chemin. La trace négative superficielle parallèle correspondrait alors à une ornière profondément enfouie de cette hypothétique voie. Hélas l'état très érodé du terrain ne permet pas d'affirmer cette possible interprétation.

Plan de détail de la zone B : structures 1608 à 1612.



A 4 m du fossé 1611 a été mis au jour le fond d'un trou de poteau (1612) isolé. Vu sa faible profondeur, il est possible qu'il soit le seul vestige d'un ensemble plus complexe complètement érodé.

Enfin des fragments d'un même vase ont été récoltés dans une poche de colluvions sur la parcelle n° 446<sup>E2</sup>. Il s'agit d'un récipient en terre cuite non réalisé au tour. La couleur de la pâte varie entre les bruns, gris et noirs. La cuisson est plutôt réductrice. La chamotte constitue le dégraissant. Les parois sont lissées partiellement. La forme est difficile à préciser vu l'état incomplet du pot. Néanmoins, plusieurs indices tels la courbure de la panse, le profil de la lèvre ou le fond, font penser à un vase de type situliforme. Cette catégorie de céramique est inspirée d'un modèle métallique appartenant à de la vaisselle à boire étrusco-italique. Elle apparaît dans nos régions dès la fin du Premier Age du Fer et restera d'usage durant toute la période de La Tène ancienne (Cahen-Delhay, 1995, p. 28-29 ; Destexhe, 1980-1982, p. 178 ; Hurtrelle *et al.*, 1990, p. 6 et 194-195 ; Leman-Delerive, 1990, p. 176). Même si elle est hors contexte, la céramique récoltée s'apparente à celle retrouvée dans plusieurs structures fouillées sur le reste de la ZAE. Elle confirme une occupation domestique datée de la fin de la période Hallstatt-début de La Tène ancienne (Deramaix, 2009).

#### Bibliographie

- CAHEN-DELHAYE A., 1995. Les relations extérieures des populations celtiques en Belgique du v<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle. In : CHARPY J.-J. (éd.), *L'Europe celtique du v<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Contacts, échanges et mouvements de populations. Actes du deuxième symposium international d'Hautvillers du 8 au 10 octobre 1992*, Sceaux (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 9), p. 27-36.
- DERAMAIX I., 2006. Meslin-l'Evêque. Imposante villa hainuyère. In : *La Belgique Romaine, Les Dossiers de l'Archéologie*, 315, p. 64-67.
- DERAMAIX I., 2009. Les occupations protohistoriques de la ZAE de Ghislenghien. Bilan des recherches (Hainaut, Belgique), *Lunula. Archaeologia Praehistorica*, XVII, p. 41-46.
- DERAMAIX I. et collab., 2010. Synthèse des occupations romaines de la ZAE de Ghislenghien/Meslin-l'Evêque (Ath). In : *Journée d'Archéologie romaine, Louvain-la-Neuve, 24-04-2010*, p. 47-52.
- DERAMAIX I., DASSELER S. & DUMONT G., 2006. Le patrimoine enfoui de la Zone d'Activité Economique de Ghislenghien. In : *Le Patrimoine du Pays d'Ath, Un deuxième Jalon (1976-2006)*, Ath (Etudes et documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région, XIX), p. 55-71.
- DESTEXHE G., 1980-1982. Un site de l'Age du fer à Lamine, *Bulletin de la Société royale belge d'Etudes géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 25, p. 163-210.
- HURTRELLE J., MONCHY E., ROGER F., ROSSIGNOL P. & VILLES A., 1990. *Les débuts du second âge du Fer dans le Nord de la France* (Les Dossiers de Gauheria, 1).
- LEMAN-DELERIVE G., 1990. La céramique du second Age du Fer. In : LEMAN-DELERIVE (coord.), *Les Celtes en France du Nord et en Belgique v<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, Valenciennes, p. 175-180.

## Bernissart/Pommerœul : chemin de la Motelette, vestiges de bâtiments ruraux

Caroline SORNASSE

Préalablement à la création d'un foyer occupationnel de jour pour personnes handicapées, dans la localité de Pommerœul, à la demande du Service de l'Archéologie (Direction de Hainaut I, SPW), l'ASBL Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie entreprit le diagnostic archéologique d'une parcelle délimitée au nord par le chemin de la Motelette, à l'ouest par la rue de France et au sud par le Grand Ruisseau (parc. cad. : Bernissart, 3<sup>e</sup> Div., Sect. B, n° 93<sup>D2</sup> ; coord. Lambert : 102927 est / 127969 nord).

Les sondages effectués à la fin du mois de mars 2010 ont permis la découverte de quelques vestiges médiévaux et post-médiévaux qui ont nécessité un décapage extensif et une fouille archéologique d'une durée d'un mois. Les structures découvertes

uniquement dans la partie nord du terrain ont révélé les fondations en pierre et les niveaux de sol de plusieurs bâtiments qui pourraient s'apparenter à une ancienne exploitation agricole.

Dégagée sur une surface de 465 m<sup>2</sup>, la cour est située dans la partie nord de la parcelle et est orientée sur un axe ouest/est. Elle est bordée au sud-est par le bâtiment principal, identifié comme le corps de logis, et comporte trois dépendances élevées en pierre qui délimitent les côtés sud et ouest.

Le corps de logis, situé à la limite est du terrain et localisé sur 75 m<sup>2</sup>, se prolonge hors emprise à l'est et n'a donc pu être étudié dans son intégralité.

Le noyau principal (1a) du corps de logis (15 m x 5 m) comporte trois pièces, avec en son centre, une cuisine dont subsistent, à